



**US ORLEANS Tennis de Table**  
**[www.usorleanstt.net](http://www.usorleanstt.net)**

Orléans, le 17 juillet 2017

N°: 17-006/Orléans Tennis de Table/

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale**

**du 30 juin 2017**

Le Vendredi 30 juin 2017, l'USO Tennis de Table dont le siège social se situe à la Maison des Sports, 5 rue Pasteur 45000 Orléans, a tenu son Assemblée Générale à 19h00 (pointage) dans la salle de tennis de table du gymnase Barthélemy, rue Jeanne Jugan à Orléans sur convocation du Président par lettre ou courriel conformément aux dispositions de nos statuts.

Il a été dressé une feuille de présence signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire en cas de procuration possible (pouvoir).

**M. RICHER** Nicolas préside la séance en sa qualité de président de l'association.

**M. PHILIPPEAU** Philippe est trésorier de séance.

**M. PHILIPPEAU** Philippe est présent en qualité de secrétaire de l'association en l'absence de M. NARCY Michel.

Est excusé pour raisons personnelles les membres du bureau suivant :

**M. NARCY** Michel, secrétaire de l'association.

Sont invités :

**M. PAGNOUX** Jean-Jacques, Vice-Président de l'USO Omnisport,

**M. ROBIN** Frédéric, Secrétaire du Comité du Loiret de tennis de table.

Sont excusés :

**M. FRAU** Dominique, Président d'honneur de l'US Orléans Tennis de Table.

**M. PACAUD** Jean-Luc, Président du Comité du Loiret de tennis de table.

**M. CARRE** Oliver, Maire d'Orléans,

**Mme TUTOIS**, Directrice du service des Sports.

**M. SANKHON** Soufiane, Maire-adjoint chargé des sports.

Le président constate que 38 licenciés sont présents plus 68 pouvoirs sur 200 licenciés, le quorum est obtenu et l'assemblée peut donc se tenir et délibérer.

**ORDRE DU JOUR**

**Ouverture de l'Assemblée Générale**

1- Rapport moral du Président (Nicolas RICHER)

2- **Remise des récompenses aux 3 meilleures progressions de la saison**

3- Rapport financier du trésorier (Philippe PHILIPPEAU)

4- Compte rendu du vérificateur aux comptes

5- Adoption du bilan financier

Election vérificateur aux comptes



## **US ORLEANS Tennis de Table** **[www.usorleanstt.net](http://www.usorleanstt.net)**

- 6- Présentation du budget prévisionnel – Adoption
- 7- Adoption des tarifs des licences pour la saison 2017 – 2018
- 8- Bilan du Championnat Séniors / Vétérans
- 9- **Remise des récompenses**
- 10- Bilan Jeunes
- 11- **Remise des récompenses Jeunes**
- 12- Bilan de la commission développement
- 13- Elections du nouveau Comité Directeur (1 postes à pourvoir).
- 14- Objectifs saison 2017 – 2018
- 15- **Ping Au Top n°17**
- 16- Questions diverses
- 17- Pot de l'amitié

### **Ouverture de l'assemblée Générale.**

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale à 19 h 30.

Il remercie les présents, regrette l'absence de certains adhérents et surtout des parents des joueurs mineurs.

### **1- Rapport moral du président :**

Voir annexe en fin de compte rendu (rapport d'activité saison 2016-2017)

### **2- Remise des récompenses aux 3 meilleures progressions de la saison :**

Comme chaque saison, la tradition veut que l'USO TT récompense les 3 meilleures progressions de la saison (classement pris sur la mise à jour de juin 2017).

3 ème meilleure progression : **Claire MASLANKA** + 210 points (de 704 points à 914 points)

2 ème meilleure progression : **Jonathan BISSON** + 237 points (de 569 points à 806 points)

1 ère meilleure progression : **Jimmy PAQUEREAU** + 410 points (de 717 points à 1127 points)

Le président félicite ces trois joueurs pour leurs beaux parcours lors de cette saison.

On peut également constater plusieurs autres belles progressions :

**Pierre AUGUSTE** + 185 points

**Jolan DE NAILLY** + 138 points

**Alexandre GATARD** + 122 points

**Hugo PARIS** + 110 points

**Tom RAMOS** +105 points

**Ilamdeepan ILANCHELVAN** + 97 points

### **3- Rapport financier du trésorier:**

Philippe PHILIPPEAU, trésorier procède au rapport financier de la saison 2016 - 2017. Il évoque un excédent de bilan financier de la saison s'élevant à 1071,89 Euros. Cet excédent est dû au versement des subventions liées à l'emploi de notre éducateur sportif Nicolas MENDES (DEJEPS). Nos comptes sont clôturés pour le 31 mai 2017.



## **US ORLEANS Tennis de Table**

**[www.usorleanstt.net](http://www.usorleanstt.net)**

M. PHILIPPEAU nous énumère les états chiffrés de nos dépenses et recettes durant toute cette année sportive sans omettre de préciser l'emploi de Nicolas MENDES.

Présentation du compte de résultat et du bilan (voir feuilles en annexe)

### **4- Compte rendu du vérificateur au comptes :**

La parole est donnée à M. MASLANKA pour le compte de résultat, ce dernier à vérifier les comptes avec M. DELMOND le 19 juin 2017 au Gymnase Barthélémy en présence du président, du trésorier et du trésorier adjoint. Il en résulte que le bilan est correct, que la tenue des comptes est rigoureuse et qu'il prononce la vérification de ce bilan.

### **5- Adoption du bilan financier – Election d'un vérificateur aux comptes:**

Le compte de résultat est proposé à l'approbation de l'assemblée :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

*Le compte de résultat de la saison 2016 – 2017 est approuvé par l'assemblée*

M. DELMOND Hervé et MASLANKA Eric sont réélus à l'unanimité, vérificateurs aux comptes pour la saison 2017-2018. Le président les remercie pour leur aide.

### **6- Présentation du budget prévisionnel - Adoption:**

Le budget prévisionnel de la saison 2017 - 2018 est présenté et détaillé à l'assemblée (voir feuille en annexe). Il sera de 57850 €. Il est mis à la disposition des licenciés et n'amène pas de remarque de la part de l'assemblée. Toutes les explications sont relatées par M ; PHILIPPEAU, sur les chiffres des dépenses et des recettes liés à l'emploi de notre éducateur Nicolas MENDES.

Ce budget est proposé à l'approbation de l'assemblée :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

*Le budget de la saison 2017 – 2018 est approuvé par l'assemblée*

Le président remercie chaleureusement le trésorier et son adjointe pour le remarquable travail de gestion effectué tout au long de la saison ainsi que pour la tenue des comptes, le vérificateur pour sa perspicacité en tant que vérificateur, et l'assemblée pour sa confiance.

### **7- Adoption des tarifs des licences pour la saison 2017-2018:**

Depuis cette saison le certificat est valable trois ans et pour la saison 2017 – 2018 la fédération a mis en place un questionnaire de santé et une attestation à fournir au club afin de valider son état de santé.

Présentation de la nouvelle feuille pour certificat médical : questionnaire + attestation (voir annexe)

Présentation de la cause de l'augmentation du prix des licences.

Avant de vous présenter les nouveaux prix des licences pour la prochaine saison que nous avons votés en bureau directeur, je veux vous expliquer pourquoi nous avons décidé d'augmenter de façon significative le prix des licences.

- Explication de la baisse des subventions d'aide à l'emploi,
- Présentation de l'emploi de l'éducateur.



## **US ORLEANS Tennis de Table**

**[www.usorleanstt.net](http://www.usorleanstt.net)**

Les nouveaux tarifs des licences sont présentés et détaillés à l'assemblée puis mis au vote. Notons pour la saison à venir, une augmentation en moyenne de 20%.

<b>Licences Compétitions :</b>	- Juniors – Séniors - Vétérans : 150€ - Cadets – Minimes - Benjamins : 140€
<b>Licences Loisirs :</b>	- Juniors – Séniors - Vétérans : 110€ - Cadets – Minimes - Benjamins : 115€ - Poussins : 100€
<b>Critérium Fédéral :</b>	- Vétérans – Séniors : 38€ - Juniors – Cadets – Minimes : 28€ - Benjamins – Poussins : 23€

### **OFFRES SPECIALES :**

- En cas d'inscription d'une 2<sup>ème</sup> personne et plus d'une même famille, le tarif à prendre en compte sera celui de la colonne "Famille 2<sup>ème</sup> membres" pour le ou les plus jeunes (soit 20% de réduction).
- Parrainage : 20% de réduction sont accordées si vous parrainez un nouveau licencié.
- Féminines : 50% de réduction sont accordées à une licenciée féminine

- Contre : 00 voix,
- Abstention : 00 voix

*Les tarifs de licences de la saison 2017 – 2018 sont approuvés par l'assemblée*

### **8- Bilan du championnat Séniors/ Vétérans :**

#### Championnat Séniors :

- M. PHILIPPEAU Florian expose les difficultés rencontrées au cours de cette saison, manque d'implication des licenciés départementaux dans chaque groupe de niveau au point de vue présence pour les matchs.

Ce fût une bonne saison dans l'ensemble avec des objectifs plutôt bien atteint. Pour rappel nous avions en 1<sup>ère</sup> phase sept équipes engagées (R1, R3, R3, D2, D4, D5 et D6).

Avec les résultats suivant :

- L'équipe de D6 finit 7<sup>ème</sup>,
- L'équipe de D5 finit 3<sup>ème</sup>,
- L'équipe de D4 finit 1<sup>ère</sup> et monte en D3,
- L'équipe de D2 finit 1<sup>ère</sup> et monte en D1,
- L'équipe 3 de R3 finit 1<sup>ère</sup> et monte en R2,
- L'équipe 2 de R3 finit 7<sup>ème</sup> mais se maintient malgré tout,
- L'équipe de R1 finit 3<sup>ème</sup>.

Pour la deuxième phase :

-Malheureusement deux descentes :

- L'équipe de R3 finit 8<sup>ème</sup> de poule et redescend en D1,



## **US ORLEANS Tennis de Table**

**[www.usorleanstt.net](http://www.usorleanstt.net)**

- L'équipe de D1 finit 3ème de poule et redescend en D2 suite à un très grand nombre de descentes de régional (six équipes) malgré quatre victoires, un match nul et deux défaites. (une seule poule de huit).

-Deux maintiens :

- L'équipe de D5 finit 3ème de poule et se maintient,
- L'équipe de R2 finit 6<sup>ème</sup> de poule et se maintient suite à un repêchage en national.

-Et pour finir en beauté trois montées :

- L'équipe de D6 composée de NARCY Michel (capitaine), AUGUSTE Jean-Michel, CALBRY Romain, OLIVIER Pierre, ANDRE David, CARADEC Jean-Luc et ZABEAU David.
- L'équipe de D3 qui réalise une double montée cette saison. On peut féliciter LAPLANCHE Alexandre (capitaine), PAQUERAU Jimmy, VASSEUR Thibaut, MASLANKA Claire, BISSON Jonathan et SERRAIT Valentin.
- L'équipe de R1 qui monte en pré national ce qui ne s'est jamais vu à l'USO depuis plus de trente ans. Bravo à LO Van-Kailath (capitaine), MENDES Nicolas, AUGUSTE Pierre, ILANCHELVAN Ilamdeepan et PHILIPPOT Julien.

Lors de la journée des titres qui s'est déroulée le 21 mai, trois équipes représentaient les couleurs de l'U S Orléans TT avec les résultats suivants :

- L'équipe de R1 s'incline malheureusement en final,
- L'équipe de D3 perd en demi-finale contre le futur vainqueur avec un bon niveau de jeu,
- L'équipe de D6 s'incline au bout du suspense en finale 8-6. Mais ceci est un résultat inespéré suite à la très grande difficulté que nous avons eu pour former l'équipe. (Il est à noter qu'avec l'équipe type sans tous les absents, le titre était à notre portée).

Je tiens donc à remercier aussi les jeunes qui ont répondu présent à nos sollicitations tout au long de l'année en montrant un bon niveau de jeu.

Et je le répète, il serait bien de prendre avec beaucoup plus de sérieux les dates des compétitions que l'on vous donne en début de saison et de nous prévenir le plus tôt possible de vos absences.

### Championnat vétérans :

- M. BUZE Emmanuel expose le rapport championnat vétérans.
- Pour la première phase, l'équipe vétérans termine 2<sup>ème</sup> avec 12 points derrière Saint Marceau et à 13 points de la Départementale 1 B.
- Pour la deuxième phase, l'équipe termine 2<sup>ème</sup> de nouveau avec 12 points derrière Le Gâtinais et à 13 points de la départementale 1 A.
- Le 19 mai a eu lieu les finales et rencontres de classement à Neuville aux Bois, nous avons joué la place de 3<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> contre l'équipe d'Amilly. Défaite, nous terminons la saison à la quatrième place.

### 9- Remise des récompenses :

Nicolas RICHER, Président de l'USO TT procède à la remise des récompenses aux intéressés, en appelant:

- L'Equipe 1 pour leur montée en Pré-National  
M. LO Van-Kailath, M. AUGUSTE Pierre, M. MENDES Nicolas, M. ILANCHELVAN Ilamdeepan, M. PHILIPPOT Julien.



## **US ORLEANS Tennis de Table**

[www.usorleanstt.net](http://www.usorleanstt.net)

- L'Equipe 5 pour leur montée en D2  
M. GATARD Alexandre, M. VASSEUR Thibault, Mlle MASLANKA Claire, M. BISSON Jonathan, M. PAQUEREAU Jimmy.
- L'Equipe 7 pour leur montée en D5  
M. NARCY Michel, M. AUGUSTE Jean-Michel, M. ANDRE David, M. ZABEAU David, M. BOUTAUD Emilien, M. CARADEC Jean-Luc.

### **10- Bilan jeunes :**

Parole à notre éducateur sportif, Nicolas MENDES.

- *Compétition par équipe*
  - ⊙ Championnat par équipe Jeune
    - 4 équipes engagées
  - ⊙ Interclub
    - 4 équipes: une dans chaque catégorie
      - -11 ans 7<sup>ème</sup>/19
      - -13 ans 10<sup>ème</sup>/18
      - -15 ans 10<sup>ème</sup>/14
      - -18 ans 7<sup>ème</sup>/9
- *Compétition individuelle*
  - ⊙ *Tournoi Jeune du Loiret*
    - 28 participants
  - ⊙ *Critérium Fédéral*
    - 12 participants
      - 3 joueurs niveau régional
  - ⊙ *Titres du Loiret*
    - 4 participants
      - 1 titre
  - ⊙ *Championnat du centre*
    - 3 Participants
  - ⊙ Top régional détection
    - 1 participante
      - 1 titre en 2008 fille
- *Bilan*
  - ⊙ Quelque Chiffres:
    - 6<sup>ème</sup> au interclubs départementaux, 22<sup>ème</sup> aux interclubs régionaux.
    - 12 jeunes qui ont une progression de +50 pts.
    - 28 participants au TJL ,15 l'an passé.
    - Un titre de champion du Loiret.
    - Quart de final du championnat du centre.
    - Un titre au top régional détection.



### **11- Remise des récompenses jeunes :**

Nicolas RICHER, Président de l'USO TT procède à la remise des récompenses aux intéressés, en appelant:

**Mlle GENEIX Cloé**

- Championne Départementale Poussine
- Vainqueur du Top Détection Régional
- 10<sup>ème</sup> aux Internationaux de Liège
- Vainqueur du 2<sup>ème</sup> tour du tournoi Jeune du Loiret en poussine

**Mlle MASLANKA Claire**

- Championne Départementale aux finales par classement (tableau F7) → 3<sup>ème</sup> en Régional
- 3<sup>ème</sup> aux finales départementales en junior filles

*Récompense aux meilleurs jeunes*

Pour leurs résultats en général, leurs assiduités à l'entraînement et leurs évolutions au classement :

- **M. DE NAILLY Jolan**
- **M. RAMOS Tom**

### **12- Bilan de la commission développement :**

La parole est donnée à Nicolas MENDES.

Le projet associatif de l'USO tennis de table est de développer le tennis dans la zone nord d'Orléans.

Les actions :

- les protes ouvertes,
- les écoles primaires :
  - les séances d'initiation pour : (03 CP-CE1, 02 CE2, 04 CM1-CM2).
  - les TAP (école Jean Mermoz et Nécotin)
  - le pôle sportif
  - Premier Pas Pongiste,
- actions CNDS :
  - Quartiers sensibles avec des journées découvertes,
  - Journée féminine avec le tournoi maman/enfants
  - journée de sensibilisation au handicap.
  - journée handicap.

Les stages :

- stages dédiés aux compétiteurs jeunes.
- stage pour la ligue du centre avec intervention de notre éducateur,

Le club :

- Noël ping
- Coupe du Président
- Téléthon
- Tournoi à poêle
- Accueil Critérium Fédéral (N1 Dames)





## **US ORLEANS Tennis de Table**

**[www.usorleanstt.net](http://www.usorleanstt.net)**

- Tournoi interne

### Bilan :

- quelques chiffres :
  - 80 = nombre d'enfants touchés par les séances d'initiations,
  - 26 = nombre d'enfants touchés avec la ville d'Orléans,
  - 126 = nombre d'enfants qui ont participés à un cycle TAP

Total : 232 enfants ont participés à une séance de tennis de table

### Objectifs à venir :

le TAP  
CNDS  
Ecoles privés principalement  
Handisport  
Les collèges  
Les Séniors

### **13- Elections du nouveau Comité Directeur (1 postes à pourvoir)**

Suite à des raisons personnelles Anthony TEIXEIRA a décidé de démissionner du bureau directeur. Nous avons donc un poste à pourvoir. Nicolas RICHER, Président de l'USO TT nous informe qu'il a reçu 1 candidature.

- **M. CHOLET** Jean-Yves

Soumettons au vote l'approbation de la venue des nouveaux membres dans le bureau directeur.

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

*Félicitations au nouveau membre, approbation par l'assemblée*

### **14- Objectifs pour la saison 2017-2018 :**

Voir annexe en fin de compte rendu (Objectif 2017-2018)

### **14- Ping au Top n° 16 :**

Depuis 3 ans, l'US Orléans Tennis de table a décidé de reprendre le magazine interne au club rassemblant principalement tous les résultats de la saison passée.

Présentation à l'ensemble des licenciés de la nouvelle édition pour la saison 2016-2017.

L'ensemble de l'US Orléans Tennis de Table remercie chaleureusement **Ophélie PINON** pour la refonte, la reprise et la remise sur la table de ce magazine.

### **15- Questions diverses :**

Pas de question.

La parole est donnée à nos invités qui nous ont fait l'honneur d'assister à notre assemblée générale :

**Président – Nicolas RICHER – 9 rue des Cerisiers – 45370 MAREAU AU PRES**  
**Tél: 09 73 19 37 41 / 06 25 33 87 85      Messagerie: [nicolasricher45@yahoo.fr](mailto:nicolasricher45@yahoo.fr)**





**US ORLEANS Tennis de Table**  
**[www.usorleanstt.net](http://www.usorleanstt.net)**

**M. PAGNOUX** Jean-Jacques, Vice-Président de l'USO Omnisport,  
**M.ROBIN**, Secrétaire du Comité du Loiret de Tennis de Table.

Notons un rapport positif sur les efforts fournis par notre association aux élus, aux acteurs principaux utiles à la gestion, aux aides et à la bonne tenue de notre Club. Notre association jouit d'une bonne notation, relation au sein des collectivités.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président donne la parole à l'assemblée désirant s'exprimer.

La séance est levée à 21h20.

Suite à l'Assemblée Générale de clôture de la saison 2016-2017, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le Président et le secrétaire de séance.

*Le Président*  
*Nicolas RICHER*

*Le secrétaire de séance*  
*Philippe PHILIPPEAU*

*Destinataires :*

- Tous les membres du bureau
- Archives secrétariat

# Compte Rendu d'Activité 2016 - 2017

2 - C

Direction des Sports, des Loisirs et de la Jeunesse

**NOM DE L'ASSOCIATION : *US ORLEANS TENNIS DE TABLE***

**ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : *Maison des Sports, 5 rue Pasteur, 45000 Orléans***

---

## **COMPTE RENDU**

Nous sommes réunis ce soir pour notre Assemblée Générale de la saison 2016-2017. Tout d'abord je tiens à remercier Monsieur Pagnoux (Vice-Président de l'USO Omnisports), Monsieur Robin (Secrétaire du Comité du Loiret de tennis de table) de leur présence à notre assemblée. Je tiens à excuser M. Carré (maire d'Orléans), M. Sankhon (maire-adjointe chargé des sports), Mme Tutois (directrice des sports) et M. Narcy (secrétaire de l'US Orléans TT).

La saison qui vient de passer est pour moi une des plus abouti depuis que je suis président. Fort de son bureau directeur élu lors de notre Assemblée Générale 2016, l'USO TT a vécu une saison riche en événement que ce soit d'un point de vue sportif mais aussi dans l'implication des bénévoles dans la vie du club. Je citerai principalement l'organisation du tour de critérium de N1 dames qui s'est déroulé le weekend du 8 et 9 octobre 2016, se fût une réussite total que ce soit d'un point de vue de l'organisation générale, financier car cet événement nous a permis de dégager un bénéfice conséquent, mais aussi humain car cela a créé une vrai cohésion entre les bénévoles. Pour une première organisation de niveau national nous avons eu les félicitations de toutes les instances. Une organisation qui sera peut-être renouveler lors de la saison 2018/2019 car l'US Orléans s'est porté candidate.

Il y a eu des moments intenses avec de nombreux matchs à suspense qui nous ont permis d'obtenir de bons résultats tout au long de l'année mais aussi des moments plus douloureux pour certain de nos licenciés mais ce que je retiendrai c'est une énorme cohésion qui fait de l'USO TT un club conviviale et familiale.

Revenons en détail sur cette saison 2016/2017.

Sur le plan de la gestion du club, avec une subvention de la mairie d'Orléans stable malgré nos bons résultats, des subventions d'aide à l'emploi en diminutions, des partenaire plus que discret, nous avons gardé une stabilité financière avec excédent de 1072 €. Cet excédent est dû principalement aux bénéfices engendrés lors de l'organisation du tour de National 1 Dames mais aussi à l'augmentation du nombre de licenciés.

En observant le budget prévisionnelle de la saison prochaine, on remarque une diminution des subventions d'aide à l'emploi voir même un arrêt avec celui du Cap'Asso du conseil départemental. Comme je le dit depuis plusieurs saisons ces diminutions étaient prévues et la saison prochaine sera cruciale pour la pérennisation de l'emploi de notre éducateur. Tous les membres du bureau directeur vont travailler sur différents axes afin de conserver notre éducateur. Certains axes de travaux sont connu, organisation de manifestations, organisation d'un tournoi, recherche de partenaires, augmentation des tarifs des licences. Nous devons aussi organiser une réunion avec la mairie d'Orléans afin de leurs exposer notre projet et ainsi espérer une augmentation de notre subvention qui n'a pas évoluer depuis 10 ans alors que le club est passé de 80 à 200 licenciés.

Pour la saison prochaine j'annonce que deux nouveaux partenaires s'engagent avec l'USO TT, il s'agit de deux restaurants, le Bagels Coffee et le HR Factory qui se situent dans la galerie de Place d'Arc. Merci à eux pour leurs confiances.

Pour finir sur ce sujet, je tiens comme chaque année à remercier notre trésorier Philippe Philippeau qui grâce à sa rigueur, nous permet d'avoir une comptabilité saine.

Cette saison encore nous avons battu le record du nombre d'adhérent avec 200 licenciés. Ce record montre que l'US Orléans TT est un club attractif où les licenciés sont heureux de pratiquer le tennis de table et reviennent chaque saison avec plaisir. C'est aussi une récompense pour tous les membres du bureau directeur, les bénévoles mais aussi l'éducateur qui grâce à ces actions tout au long de la saison fait découvrir notre sport dans toute la partie nord d'Orléans.

Sur le plan sportif, la saison 2016/2017 a été l'une des plus réussies depuis plusieurs années.

Au niveau individuel, nous pouvons tout d'abord dire que nous n'avons jamais autant été représentés dans les différentes compétitions jeunes, surtout dans le Tournoi Jeunes Loiret avec des pics à 25 joueurs lors de certain tour. Niveau résultat nous avons eu quelques fortunes diverses avec 5 qualifiés au titres du Loiret et 4 aux titres de la région Centre.

Cette année les meilleurs résultats ont été obtenus par nos 2 seules joueuses compétitrices. En effet, Claire Maslanka est devenue championne du Loiret aux finales par classements dans le tableau -799 pts, elle a aussi obtenue la 3<sup>ème</sup> place au tour régional de cette compétition (petite déception pour Claire car la 3<sup>ème</sup> place n'était pas qualificative au tour France) et pour finir elle obtient la 3<sup>ème</sup> place aux titres du Loiret dans la catégorie junior. L'autre bonne nouvelle nous vient de Cloé Geneix qui pour sa deuxième années de compétition devient championne du Loiret dans la catégorie poussine ce qui ne s'est pas vu au club depuis 1999, elle gagne aussi le top régional détection. Elle finit aussi 10<sup>ème</sup> au internationaux de Liège, et elle est sélectionné au mini interligne et à différents stages régionaux et nationaux. Bravo à elle pour cette saison et on lui souhaite les mêmes résultats dans son nouveau club car malheureusement pour nous Cloé et sa famille quitte Orléans.

Dans les compétitions par équipe, l'USO TT a été extrêmement performante. Dans le championnat Séniors nous avons totalisé la montée de 6 équipes sur les 2 phases que comptabilise une saison.

De toutes les accessions dans les divisions supérieures obtenu, nous retiendront la montée de notre équipe 1 en Pré-National (division juste en dessous du niveau Nationale) c'est un réel exploit car nous n'avons pas eu d'équipe à ce niveau depuis le début des années 80. Ils ont défendu les couleurs de l'USO TT lors des titres de R1 où ils ont rapporté la deuxième place.

Afin de mettre toutes nos chances de notre côté pour maintenir l'équipe en PN, nous vous annonçons la création de l'Entente PSJ/USO Loiret qui va réunir les deux meilleurs de l'USO TT et du club de Ping Saint Jean.

Notons aussi la première place de la coupe du Loiret dans le Tableau A.

De leur côté l'équipe vétérans nous apporte une 4<sup>ème</sup> place au général dans leur championnat par équipe.

Malheureusement durant cette saison, le club n'a effectué que trop peu de juges arbitrages et d'arbitrages, cela n'est pas normal au vue du nombre de personnes diplômé à l'USO TT. Je le rappelle chaque année mais nous avons un quota de 21 juges arbitrages minimum à effectuer pour nos trois régionales. Pour cela nous avons besoin de volontaires au sein de club pour passer les formations d'arbitre et de juge arbitre. Ces formations sont bien sûr prises en charge par le club. Je rappelle que si nous ne faisons pas nos cotas le Comité du Loiret et la Ligue du Centre pourraient mettre en place des amendes qui impacteront

fortement les tarifs des licences. Je remercie Claire Maslanka, Alexandre Gatard et Lucas Perdoux pour la réussite de leur formation d'arbitre régional et j'insiste pour que d'autres personnes suivent leurs exemples.

Sur le plan du fonctionnement, cette saison encore l'USO TT a effectué un gros travail pour faire découvrir le tennis de table aux différents publics de la nouvelle métropole orléanaise. Notre éducateur a continué à mettre en place divers actions de développements en lien avec les accords passés avec les différentes instances de l'Etat et de la Région.

Ainsi dans l'optique de faire découvrir le tennis de table dans les quartiers prioritaire, l'USO TT a organisé des journées découvertes, au complexe Victor Fouillade pour le quartier des Blossières en collaboration avec l'association ASELCO.

Un tournoi maman/enfant a été organisé afin de sensibiliser le public féminin au tennis de table.

Nous avons aussi mis en place des actions sur le thème du handicap en organisant en collaboration avec l'école Olympia Cormier une action « découvre mon handicap », qui a permis de réunir plusieurs groupes d'enfants et de leur faire découvrir sous forme d'ateliers les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap dans le tennis de table.

Sur le même thème une séance d'initiation avec l'association trisomie 21 a été organisée afin de faire découvrir le tennis de table aux personnes en situation de handicap.

Comme chaque saison je souhaite remercier Nicolas Mendes notre éducateur qui a fait un gros travail cette saison en animant les entrainements et le suivi des jeunes joueurs en compétition.

Pour continuer notre travail et nous guider sur les prochaines saisons, les membres du bureau et notre éducateur ont élaborés un nouveau projet associatif 2017-2021 qui vous sera présenté en fin d'Assemblée Générale.

A l'heure actuelle nous ne signalons le départ de deux joueurs en la personne de Vincent Rothenburger dans le club de Saint Amand Montron et de Mathieu Collas pour le club de l'USO Mondeville. Nous souhaitons la bienvenue à 4 nouvelles recrues, Stéphane Molongo (classé 11) du club de Saint Marceau, Teddy Sevin (classé 9) du club de Montlouis sur Loire, Serge Mansuela (classé 5) du club du stade de Vanves dans le 91 et Judith Savoldelli (classé 5) du club Saint Jean de Braye.

Toujours dans l'optique d'améliorer son image, l'US Orléans Tennis de Table travaille actuellement sur un nouveau maillot pour la saison prochaine. Il sera présenté sous forme d'un tee-shirt totalement personnalisé au couleur du club. Ce maillot vous sera présenté début septembre et nous pouvons vous annoncer d'ores et déjà que grâce à nos deux nouveaux partenaires le teeshirt sera vendu à un prix entre 20 et 25 euros.

Pour finir je tiens à remercier la Mairie d'Orléans pour son accompagnement toute au long de la saison et plus particulièrement pour son aide à l'Organisation du tour de National 1 Dames, le conseil Départemental du Loiret, la Région Centre, la Ligue du Centre, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité du Loiret et l'USO Omnisports pour l'aide et le soutien dont ils font preuve à notre égard.

Pour finir, mes sincères remerciements vont aux membres du bureau qui m'ont remarquablement épaulé tout au long de cette saison afin que l'US Orléans TT ait la visibilité qu'elle mérite.



**Nicolas RICHER**

*Président de l'US Orléans Tennis de Table*

**COMPTE DE RESULTAT**

Année sportive:  
Association:

2016 / 2017  
US ORLEANS Tennis de Table

CHARGES	MONTANT EXERCICE N-1 (2015 - 2016)	MONTANT EXERCICE N (2016 - 2017)	PRODUITS	MONTANT EXERCICE N-1 (2015 - 2016)	MONTANT EXERCICE N (2016 - 2017)
<b>60 - ACHATS</b>	<b>3 409,33 €</b>	<b>4 544,80€</b>	<b>70 - VENTES</b>	<b>6 890,70 €</b>	<b>6 499,07€</b>
601. Achats stockés - matières premières et fournitures			701. Ventes de produits finis (buvettes, ...)	502,50€	24,00€
602. Achats stockés - Autres approvisionnements			702. Ventes de produits intermédiaires (lotos, tombolas, ...)		
604. Achats d'études et de prestations de services			706. Prestations de services (mise à disposition)	4 874,00€	4 374,35€
606. Achats non stockés et fournitures			707. Ventes de marchandises (habillement, produits dérivés)	518,00€	292,00€
6061. Fournitures non stockables (eau, énergie...)			708. Produits des activités annexes	996,20€	1 808,72€
6063. Fournitures d'entretien et de petit équipement					
6064. Fournitures administratives		176,05€			
6068. Autres matières et fournitures	971,96€	3 175,46€			
607. Achat de marchandises					
6071. Habillement	1 127,94€	309,00€			
6072. Boissons et friandises	1 309,43€	884,29€			
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>88,03 €</b>			
611. Sous-traitance générale *					
613. Locations (matériels et équipements)		50,00€			
614. Charges locatives et co-propriété					
615. Entretien et réparation		38,03€			
616. Primes d'assurances (assurance d'un local, d'une manifestation, d'un véhicule ...)					
618. Divers					
6181. Documentation générale					
6183. Documentation technique					
6185. Frais de colloques, séminaires, conférences					
<b>62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>4 891,87 €</b>	<b>5 835,05€</b>	<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>22 270,05 €</b>	<b>18 168,40€</b>
621. Personnel extérieur à l'association			741. Etat		
6211. Frais d'arbitrages	564,00€	456,00€	7417. Ministère des Sports et CNDS	13 500,00€	10 000,00€
622. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (comptable, commissaires aux comptes ...)			744. Collectivités territoriales		
623. Publicité, publications, relations publiques			7441. Conseil Régional (Cap Asso)	3 900,00€	3 900,00€
6231. Annonces et insertions publicitaires			7442. Conseil Général	602,00€	738,40€
6234. Récompenses et cadeaux		390,31€	7443. Commune	3 610,70€	3 530,00€
6236. Catalogues et imprimés			7445. Intercommunalité		
6237. Publications *			745. Organisme sociaux		
625. Déplacements, missions et réceptions			7451. Participation de la Fédération		
6251. Frais de déplacement	746,90€	513,60€	7452. Ligue	607,39€	
6251. Frais de déplacement (abandon de créances)	2 312,46€	3 591,59€	7453. Comité départemental	50,00€	
6252. Frais de restauration	240,00€	120,00€	746. Fonds européens		
6253. Frais d'hébergement	203,30€		748. Autres subventions		
6256. Frais de missions et de représentation					
6257. Frais de réception	450,76€	545,48€			
628. Frais postaux et frais de télécommunications	46,62€	75,67€			
627. Services bancaires (frais de virement bancaire, frais de gestion de compte ...)	96,00€				
628. Frais divers	231,83€	142,40€			
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>24 493,41 €</b>	<b>24 765,17€</b>			
641. Rémunération du personnel	15 252,40€	15 248,76€			
645. Charges sociales et de prévoyances					
6451. Cotisations à l'URSSAF	6 334,00€	6 423,00€			
6453. Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	2 073,63€	2 522,44€			
647. Autres charges sociales					
6475. Médecine du travail, pharmacie	27,36€	61,97€			
648. Autres charges de personnel (PSL ...)	806,00€	509,00€			
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>7 319,00 €</b>	<b>8 800,05€</b>	<b>75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>15 011,93 €</b>	<b>20 320,69€</b>
654. Pertes sur créances irrécouvrables			7511. Recettes publicitaires		
6541. Créances de l'exercice			754. Collecte (Sponsoring, dons, mécénat)	661,89€	1 000,00€
6544. Créances des exercices antérieurs			7541. Frais de déplacement (produit de créances)	2 312,46€	3 591,59€
658. Charges diverses de gestion courante			756. Cotisations des adhérents	9 945,60€	12 569,10€
6583. Frais de stages	599,20€	466,50€	758. Produits de gestion courante		
6586. Cotisations			7581. Participations pour stages	2 091,98€	3 160,00€
65861. Frais du Comité du Loiret de tennis de table	2 708,60€	3 793,60€			
65862. Frais de la Ligue du Centre de tennis de table	4 011,20€	4 539,95€			
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>			<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>128,59 €</b>	<b>116,83€</b>
			761. Intérêts sur livrets	128,59€	116,83€
			764. Valeurs mobilières de placement		
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
			771. Produit exceptionnels sur opérations de gestion		
			772. Produits sur exercices antérieurs		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>40 113,61 €</b>	<b>44 033,10€</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>44 301,27 €</b>	<b>45 104,99€</b>
<b>68 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>8 550,00 €</b>	<b>8 750,00€</b>	<b>Déficit</b>		
860. Secours en nature, alimentaires, vestimentaires, ...			87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	8 550,00 €	8 750,00€
861. Mise à disposition gratuite de biens et prestations			870. Bénévolat	8 550,00€	8 750,00€
864. Personnels bénévoles	8 550,00	8 750,00	871. Prestations en nature		
			875. Dons en nature		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>48 663,61€</b>	<b>52 783,10€</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>52 851,27€</b>	<b>53 854,99€</b>

RESULTAT	DEFICIT :	- €	- €
	EXCEDENT :	4 187,66€	1 071,89€

Certifié conforme par le représentant légal de l'association

Signature et cachet:





# BILAN COMPTABLE

Année sportive:  
Association:

2016 / 2017  
US ORLEANS Tennis de Table

ACTIF	MONTANT EXERCICE N-3	MONTANT EXERCICE N-2	MONTANT EXERCICE N-1	MONTANT EXERCICE N
<b>Actif immobilisé</b>				
20. Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions et droits similaires				
- Droit au bail				
- Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Terrains				
- Aménagements				
- Constructions				
- Matériel et outillage				
- Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Prêts				
- Dépôts et cautionnements versés				
- Autres créances immobilisées				
29. Provisions pour dépréciation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Actif circulant</b>				
3. Stocks et en-cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Stocks				
- En-cours				
- Autres approvisionnements				
4. Comptes de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Clients, usagers, personnel				
- Collectivités publiques				
- Crédeurs divers				
5. Comptes financiers	9 538,21 €	12 745,35 €	16 933,01 €	18 004,36 €
- Banques, établissements financiers	9 538,21 €	12 745,35 €	16 933,01 €	18 004,36 €
- Caisse	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Autres comptes financiers				
<b>Total actif circulant</b>	<b>9 538,21 €</b>	<b>12 745,35 €</b>	<b>16 933,01 €</b>	<b>18 004,36 €</b>

**TOTAL ACTIF** 9 538,21 € 12 745,35 € 16 933,01 € 18 004,36 €

PASSIF	MONTANT EXERCICE N-3	MONTANT EXERCICE N-2	MONTANT EXERCICE N-1	MONTANT EXERCICE N
<b>Capitaux propres</b>				
10. Fonds propres et réserves	8 734,87 €	9 538,21 €	12 745,35 €	16 933,01 €
- Patrimoine net				
- Fonds propres	8 734,87 €	9 538,21 €	12 745,35 €	16 933,01 €
- Réserves				
12. Résultat net de l'exercice	803,34 €	3 207,14 €	4 187,66 €	1 071,35 €
13. Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total capitaux propres</b>	<b>9 538,21 €</b>	<b>12 745,35 €</b>	<b>16 933,01 €</b>	<b>18 004,36 €</b>

<b>Provisions</b>				
14. Provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
15. Provisions pour risques et charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Provisions pour risques				
- Provisions pour charges				
- Autres provisions				
<b>Total provisions</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

<b>Dettes</b>				
16. Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Emprunts, auprès des banques				
- Produits constatés d'avance				
- Charges sociales à payer				
- Autres emprunts et dettes				
17. Dettes sur participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total dettes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

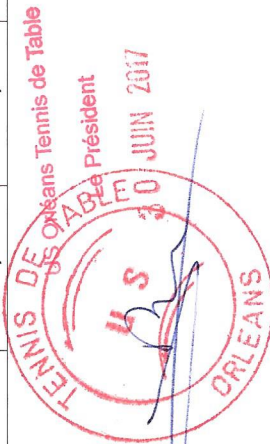
<b>Autres</b>				
18. Comptes de liaison	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Appareils permanents				
- Biens et prestations échangés				
19. Fonds décaisés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total autres</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

**TOTAL PASSIF** 9 538,21 € 12 745,35 € 16 933,01 € 18 004,36 €

Signatures :

Président

Trésorier



*(Handwritten signature in blue ink)*



**BUDGET PREVISIONNEL**

Année sportive:

2017 / 2018

Association:

US ORLEANS Tennis de Table

CHARGES	MONTANT REEL 2016 - 2017	MONTANT PREVISIONNEL 2017 - 2018	PRODUITS	MONTANT REEL 2016 - 2017	MONTANT PREVISIONNEL 2017 - 2018
<b>60 - ACHATS</b>	<b>4 544,80€</b>	<b>8 200,00€</b>	<b>70 - VENTES</b>	<b>6 499,07€</b>	<b>8 950,00€</b>
601. Achats stockés - matières premières et fournitures	0,00 €	0,00 €	701. Ventes de produits finis (buvettes, ...)	24,00 €	450,00 €
602. Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00 €	0,00 €	702. Ventes de produits intermédiaires (lots, tombolas, ...)	0,00 €	0,00 €
604. Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	0,00 €	706. Prestations de services (mise à disposition)	4 374,35 €	4 500,00 €
606. Achats non stockés et fournitures			707. Ventes de marchandises (habillement, produits dérivés)	292,00 €	2 500,00 €
6061. Fournitures non stockables (eau, énergie...)	0,00 €	0,00 €	708. Produits des activités annexes	1 808,72 €	1 500,00 €
6063. Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00 €	0,00 €			
6064. Fournitures administratives	176,05 €	200,00 €			
6068. Autres matières et fournitures	3 175,46 €	3 000,00 €			
607. Achat de marchandises					
6071. Habillement	309,00 €	4 000,00 €			
6072. Boissons et friandises	884,29 €	1 000,00 €			
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>88,03 €</b>	<b>50,00 €</b>			
611. Sous-traitance générale *	0,00 €	0,00 €			
613. Locations (matériels et équipements)	50,00 €	50,00 €			
614. Charges locatives et co-propriété	0,00 €	0,00 €			
615. Entretien et réparation	38,03 €	0,00 €			
616. Primes d'assurances (assurance d'un local, d'une manifestation, d'un véhicule ...)	0,00 €	0,00 €			
618. Divers					
6181. Documentation générale	0,00 €	0,00 €			
6183. Documentation technique	0,00 €	0,00 €			
6185. Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00 €	0,00 €			
<b>62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>5 835,05 €</b>	<b>6 620,00 €</b>	<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>18 168,40 €</b>	<b>16 250,00 €</b>
621. Personnel extérieur à l'association			741. Etat		
6211. Frais d'arbitrages	456,00 €	550,00 €	7417. Ministère des Sports et CNDS	10 000,00 €	6 500,00 €
622. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (comptable, commissaires aux comptes)	0,00 €	0,00 €	744. Collectivités territoriales		
623. Publicité, publications, relations publiques			7441. Conseil Régional (Cap Asso)	3 900,00 €	3 900,00 €
6231. Annonces et insertions publicitaires	0,00 €	0,00 €	7442. Conseil Général	738,40 €	850,00 €
6234. Récompenses et cadeaux	390,31 €	450,00 €	7443. Commune	3 530,00 €	5 000,00 €
6236. Catalogues et imprimés	0,00 €	0,00 €	7445. Intercommunalité	0,00 €	0,00 €
6237. Publications *	0,00 €	0,00 €	745. Organisme sociaux		
625. Déplacements, missions et réceptions			7451. Participation de la Fédération	0,00 €	0,00 €
6251. Frais de déplacement	513,60 €	650,00 €	7452. Ligue	0,00 €	0,00 €
62511. Frais de déplacement (abandon de créances)	3 591,59 €	4 000,00 €	7453. Comité départemental	0,00 €	0,00 €
6252. Frais de restauration	120,00 €	150,00 €	746. Fonds européens	0,00 €	0,00 €
6253. Frais d'hébergement	0,00 €	0,00 €	748. Autres subventions	0,00 €	0,00 €
6256. Frais de missions et de représentation	0,00 €	0,00 €			
6257. Frais de réception	545,48 €	600,00 €			
626. Frais postaux et frais de télécommunications	75,67 €	100,00 €			
627. Services bancaires (frais de virement bancaire, frais de gestion de compte ...)	0,00 €	20,00 €			
628. Frais divers	142,40 €	100,00 €			
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>24 765,17 €</b>	<b>25 130,00 €</b>			
641. Rémunération du personnel	15 248,76 €	15 401,25 €			
645. Charges sociales et de prévoyances					
6451. Cotisations à l'URSSAF	6 423,00 €	6 497,00 €			
6453. Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	2 522,44 €	2 616,75 €			
647. Autres charges sociales					
6475. Médecine du travail, pharmacie	61,97 €	65,00 €			
648. Autres charges de personnel (PSL ...)	509,00 €	550,00 €			
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>8 800,05 €</b>	<b>9 150,00 €</b>	<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>20 320,69 €</b>	<b>23 750,00 €</b>
654. Pertes sur créances irrécouvrables			7511. Recettes publicitaires	0,00 €	0,00 €
6541. Créances de l'exercice	0,00 €	0,00 €	754. Collecte (Sponsoring, dons, mécénat)	1 000,00 €	3 000,00 €
6544. Créances des exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €	7541. Frais de déplacement (produit de créances)	3 591,59 €	4 000,00 €
658. Charges diverses de gestion courante			756. Cotisations des adhérents	12 569,10 €	13 500,00 €
6583. Frais de stages	466,50 €	500,00 €	758. Produits de gestion courante		
6586. Cotisations			7581. Participations pour stages	3 160,00 €	3 250,00 €
65861. Frais du Comité du Loiret de tennis de table	3 793,60 €	4 000,00 €			
65862. Frais de la Ligue du Centre de tennis de table	4 539,95 €	4 650,00 €			
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>116,83 €</b>	<b>150,00 €</b>
661. Charges d'intérêts			761. Intérêts sur livrets	116,83 €	150,00 €
6611. Intérêt des emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €	764. Valeurs mobilières de placement	0,00 €	0,00 €
6616. Intérêt bancaires	0,00 €	0,00 €			
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,54 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
671. Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			771. Produit exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
6712. Pénalités et amendes fiscales ou pénales	0,00 €	0,00 €	772. Produits sur exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €
6713. Dons aux oeuvres, libéralités	0,00 €	0,00 €			
672. Charges sur exercices antérieurs*	0,00 €	0,00 €			
678. Autres charges exceptionnelles	0,54 €	0,00 €			
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>44 033,64 €</b>	<b>49 100,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>45 104,99 €</b>	<b>49 100,00 €</b>
<b>Excédent</b>			<b>Déficit</b>		
<b>86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>8 750,00 €</b>	<b>8 750,00 €</b>	<b>87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>8 750,00 €</b>	<b>8 750,00 €</b>
860. Secours en nature, alimentaires, vestimentaires, ...			870. Bénévolat	8 750,00 €	8 750,00 €
861. Mise à disposition gratuite de biens et prestations			871. Prestations en nature		
864. Personnels bénévoles	8 750,00	8 750,00	875. Dons en nature		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>52 783,64 €</b>	<b>57 850,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>53 854,99 €</b>	<b>57 850,00 €</b>

<b>RESULTAT</b>	<b>DEFICIT :</b>	- €
	<b>EXCEDENT :</b>	- €

Certifié conforme par le représentant légal de l'association  
Signature et cachet:

US Orléans Tennis de Table  
 Le Président



## QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

<b>Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. Durant les 12 derniers mois :</b>		<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>1</b>	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour :</b>			
<b>7</b>	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>8</b>	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>9</b>	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

**Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Ainsi il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

**Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

**Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.**

## ATTESTATION

(coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Certificat médical précédent :

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Nom du médecin : \_\_\_\_\_

Date et signature du titulaire ou du représentant légal



**Si vous choisissez la licence compétition:**

- Critérium Fédéral ?.....  Oui  Non
- Championnat Jeunes ?.....  Oui  Non
- Championnat par équipe?.....  Oui  Non
  - Si OUI :  Occasionnellement  Régulièrement (14 journée dans la saison)
- Acceptez-vous d'être le capitaine d'une équipe?.....  Oui  Non
- Autorisez-vous, votre enfant junior à jouer en équipe sénior ?.....  Oui  Non
  - Si OUI :  Occasionnellement  Régulièrement (Attention, les matchs terminent parfois à 1h du matin)

**EQUIPEMENT CLUB**



10 €



40 €



20€



**HORAIRES D'ENTRAINEMENT SAISON 2017 - 2018**

*valable à partir du 04 septembre 2017*



Jours	Heures	Entraînements
Lundi	17h30 → 19h00	Jeunes compétiteurs (de 6 ans à 13 ans ) <b>Benjamins - Minimes</b> <b>Gymnase Victor Fouillade</b>
	19h30 → 22h00	Libre pour tous (Loisirs + Compétiteurs)
Mardi	18h00 → 19h30	Jeunes Compétiteurs (de 14 ans à 18 ans) <b>Cadets - Juniors</b>
	19h30 → 21h30	Compétiteurs Séniors (à partir de 900 pts)
Mercredi	14h30 → 16h00	Jeunes débutants et Loisirs (de 6 ans à 11 ans) <b>Poussins - Benjamins</b> <b>Gymnase Victor Fouillade</b>
	16h30 → 18h00	Jeunes débutants et Loisirs (de 12 ans à 18 ans) <b>Minimes - Cadets - Juniors</b>
	18h00 → 20h00	Jeunes compétiteurs
	20h00 → 21h30	Loisirs et Compétiteurs Séniors
Jeudi	18h00 → 20h00	Groupe Elite
	20h00 → 21h30	Loisirs Séniors
Vendredi	18h30 → 20h00	Libre pour tous (Loisirs + Compétiteurs)
	20h30 → 24h00	Compétitions départementales Séniors
Samedi	9h30 → 10h30	Jeunes débutants et Loisirs (de 6 ans à 11 ans) <b>Poussins - Benjamins</b> <b>Gymnase Victor Fouillade</b>
	10h30 → 12h00	Jeunes débutants et Loisirs (de 12 ans à 18 ans) <b>Minimes - Cadets - Juniors</b> <b>Gymnase Victor Fouillade</b>

Pour tous renseignements contacter Nicolas Mendes : 06 59 35 52 28 / nicolas.mendes@free.fr

# OBJECTIF 2017 - 2018

Comme vous avez pour le voir toute au long de cette Assemblée Générale, la saison 2016/2017 a été une réussite dans tous les compartiments et nous allons tout faire pour que la saison qui arrivent soit la même et que tous les licenciés soit satisfaits.

Lors de mon discours d'accueil, je vous ai annoncé que le bureau directeur et notre éducateur avons travaillé tout au long de la saison sur notre prochain Projet Associatif 2017 - 2021. Il est de coutume que les projets associatif soit réparti sur une olympiade (c'est-à-dire 2016-2020) mais comme c'est un travail assez important nous nous sommes laissé un an afin de préparer ce projet et de plus, nous avons eu du recul sur les tendances des différentes politiques des institutions.

Ce Projet Associatif va être un véritable guide de travail pour les 4 prochaines années. Notre objectif principal n'a pas changé, c'est celui de faire découvrir la pratique du tennis de table dans le Nord d'Orléans.

Pour réussir cet objectif nous allons travailler sur 5 axes :

- Axe n°1 : Accueillir tous les publics. Pour cela nous allons mettre en place plusieurs actions pour faire découvrir le tennis de table, aux personnes issue des quartiers prioritaires, aux publics féminins et aux personnes en situations de handicaps.

- Axe n°2 : Encadrer l'activité. Dans cet axe nous allons travailler sur la pérennisation de l'emploi et sur la formation que ce soit pour notre salarié ou les adhérents du club.

- Axe n°3 : Former les jeunes dans une logique de performance. Dans celui-ci nous allons continuer de mettre en place des entrainements dirigées de qualités afin de permettre aux meilleurs jeunes de truster les podiums dans les différentes compétitions.

- Axe n°4 : Développer les partenariats publics.

- Axe n°5 : Développer les partenariats privés.

Comme vous pouvez le voir il y a énormément de travail à faire dans les prochaines années pour pouvoir continuer à développer le club. Bien sûr, la mise en place de ces différentes actions va prendre énormément de temps à l'éducateur et aux différents membres du bureau directeur. C'est pour cela que si certains souhaitent devenir bénévoles au sein de l'association vous êtes les bienvenue car plus on sera nombreux plus nous réussiront à structurer le club pour accueillir les adhérents dans les meilleurs conditions.

Pour la saison prochaine d'un point de vue sportif, l'entente PSJ/USO Loiret aura pour but de se maintenir en Pré-National ce qui ne devrait pas être un gros problème au vue des joueurs sélectionnés. Avec la création de l'entente nous récupérons une équipe en R1 qui aura forte à faire pour le maintien. Ensuite nous aurons une équipe en R2, deux D1, une D2 et deux D5.

Au niveau des jeunes licenciés, notre éducateur aura pour objectif d'effectué des entrainements structurées adapté à chaque niveau afin de faire progresser au mieux les

joueurs pour qu'ils puissent représenter les couleurs de l'USO TT au niveau départemental, régional et peut être national.

Pour finir, malgré ce nouveau projet associatif votre club ne va pas fondamentalement changer, vous retrouvez principalement les même actions que la saison passée mais aussi les tournois qui anime la saison avec la Coupe du Président, le tournoi poêle à crêpe, le tournoi maman/enfant... Quelques nouveautés seront de la partie mais rien n'est encore fixé, nous pensons par exemple à mettre en place un tournoi homologué.

Vous retrouverez principalement la même grille d'entraînement et elle vous sera dévoilée durant le courant du mois d'août ainsi qu'un calendrier des différentes compétitions. Alors rester attentif à la mise à jour de notre site internet cet été.

Comme vous avez pu le constater les entrainements dirigés se sont terminés cette semaine mais la salle reste ouverte jusqu'au 11 juillet les mardis de 19h à 21h mais aussi les vendredis de 18h30 à 21h. La salle rouvrira à partir du mardi 22 août et les entrainements dirigés commenceront le 4 septembre.

Je rappelle aussi que 3 stages sont prévus cet été, du 10 au 13 juillet, du 17 au 21 juillet et un stage de reprise du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre. Pour ceux qui sont intéressés veuillez-vous rapprocher de notre éducateur.

Je vous remercie de votre attention.